

Syndicat National Unitaire
Instituteurs
Professeurs des écoles
P.E.G.C.



Fédération Syndicale Unitaire



SNUipp

Mars 2007 - n°543

ISSN : 1250-3509

BULLETIN DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS DU SNU.IPP



L'école au coeur des mobilisations

**Besoin d'école :
Création de postes
budgétaires !**



Poursuite de l'action en mars



<http://www.snuipp.fr/93>



Carte Scolaire en Seine Saint-Denis

Préparation de la rentrée 2007



Le contexte

*"La contractualisation annoncée pour l'ensemble des réseaux d'éducation prioritaire, tout comme pour tous les EPLE, et demain pour les EPEP, permet à l'Etat de se dédouaner du contrat social qui le lie à la société dans son ensemble. L'Etat ne sera plus tenu responsable de son manque de prévoyance et de l'éventuelle absence de moyens appropriés pour répondre à la demande sociale de plus et mieux d'école. Par contre, les acteurs de terrain, sous couvert de passer d'une logique quantitative à une logique qualitative devront contractualiser avec l'autorité académique. Finalement, ils seront tenus responsables des échecs d'une politique décidée par un Etat qui se dédouanera de ses responsabilités et qui a commencé à le faire..."

Brouillage des données

*..."Nous avons le regret, Monsieur l'inspecteur d'Académie de contester l'ensemble de vos indicateurs et de déclarer que cette année encore vous avez très souvent minoré les données chiffrées qui sont remontées des écoles, ce qui vous permet de répondre à la commande ministérielle..."

..."Le brouillage des données reste pour vous, la seule possibilité de conserver une marge de manœuvre suffisamment large pour répondre à la nécessité de ne pas déborder de l'enveloppe académique. Cette "logique qualitative" - c'est ainsi que le ministère la nomme - a pour effet de voir arriver les enseignants dans les écoles après le mouvement initial, provoquant des affectations à titre provisoire et pour certains d'entre-eux des affectations après la rentrée. Tout cela provoque instabilité, insécurité pour les personnels, pour la sérénité des écoles, pour la réflexion autour des projets pédagogiques".

Lorsque la volonté du ministère de réduire les dépenses publiques se traduit par le manque de création de postes.

Dans le premier degré :

- 459 emplois pour 24000 élèves au plan national : 1 enseignant pour 52 élèves.
- 56 créations pour 2000 élèves en Seine Saint-Denis : 1 enseignant pour 35 élèves.

Le compte n'y est pas !!!

A l'issue du CTP :

66 écoles au-dessus du seuil d'ouverture (soit après fermeture, soit demandant une ouverture).

147 fermetures/122 ouvertures + 10 créations de BD.

147 - 132 = 15.

Solde : 15 + 56 postes (dotation ministérielle de rentrée 2007) : **71 postes. C'est la "pioche" de l'Inspecteur d'Académie, qu'il pourra redistribuer d'ici la mi-septembre...**

Fin de la scolarisation des 2/3 ans ?

Alors qu'on connaît le rôle de la maternelle dans la lutte contre les difficultés et échecs scolaires :

- les 2/3 ans n'ont pas été comptabilisés dans les prévisions de rentrée.
- la scolarisation des 2/3 ans se fait en fonction des places disponibles après inscriptions des plus de 3 ans.

La scolarisation des 2/3 ans n'est plus qu'une variable d'ajustement. Dans ces conditions, on ne peut construire une politique à long terme.

Où et quand l'Inspecteur d'Académie a-t-il annoncé le quasi arrêt de la scolarisation des tout-petits en ZEP ?

Est-ce une décision ou le résultat inévitable de la gestion à "flux tendus" ?